

Art contemporain, patrimoine et associations à l'honneur en septembre

www.vincennes.fr

Vincennes
info

Septembre 2011
N° 670

A LA UNE

Bienvenue au Dôme, le nouveau centre aquatique de Vincennes

1

Jeunesse : rue de l'Égalité, un Carré sur mesure pour les 16/25 ans

SOMMAIRE



14 Ouverture du Carré en septembre



34 La 2^e Biennale d'art contemporain de Vincennes investit les lieux publics, avec à la clef plusieurs événements exceptionnels, dont une rencontre avec Peter Klasen.



49 Journée des associations le 10 septembre



36 Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre



28 3, 2, 1... Plongez !
Le Dôme, nouveau centre aquatique de Vincennes, ouvre ses portes au public...



5 INTERVIEW

Laurent Lafon, maire de Vincennes, Conseiller régional d'Ile-de-France

8 ARRÊT SUR IMAGES

La Grande Boucle à Vincennes

11 DÉCRYPTAGE

Vincennes, ses abeilles et son miel

12 VITE DIT

13 ACTUALITÉS

Les travaux progressent au centre-ville

Un Carré sur mesure pour les 16-25 ans

Ligne 1 : les études enfin initiées

Un nouveau lieu d'accueil pour les parents de tout-petits

Parfum de neuf dans les écoles et les crèches

Une nouvelle vie pour l'ancienne caserne

23 PORTRAIT

Maxime Marion : son monde de bulles

25 ICI OU LÀ

Le billet d'humeur du piéton de Vincennes

Cérémonie de départ au SHD

28 À LA UNE

Bienvenue au Dôme,

le nouveau centre aquatique de Vincennes

34 ÉVÉNEMENT

Droit de cité pour l'art contemporain

36 RENDEZ-VOUS

Le patrimoine de siècle en siècle

Journée du jardinier

Les chasseurs à pied à l'honneur

Vide-greniers

43 ARTS ET SPECTACLES

Les Aventures du prince Ahmed

D'un Festival America à l'autre

Prima la Musica !

47 SPORT

Plonger au-delà du handicap

3 questions à... Didier Garabedian

Une belle saison pour le Vincennes Athletic

49 ASSOCIATIONS

Journée des associations

Une nouvelle école pour les arts du spectacle

Bourse au matériel de puériculture

Le plein d'activités à Sorano

55 AGENDA

57 PRATIQUE

Durant les travaux, arrêtez de tourner en rond

Bloc-notes

À la loupe : quotient familial et taux d'effort

Urgences médicales

62 DÉMOCRATIE LOCALE

Au dernier Conseil municipal

Tribunes

Les tribunes publiées par les groupes du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

66 ÉTAT CIVIL

À l'honneur récemment



Bienvenue au Dôme, le nouveau centre aquatique de Vincennes

3, 2, 1... Plongez !

Le Dôme, nouveau centre aquatique de Vincennes, ouvre ses portes au public d'ici quelques semaines. Présentation de cet équipement très attendu des Vincennois...

Depuis plusieurs mois, l'histoire s'écrit dans les pages de *Vincennes info* ou du site internet de la Ville. Les Vincennois ont même été associés au scénario puisqu'ils ont décidé du nom de la star à l'issue d'une consultation menée sur le web : *Le Dôme de Vincennes*. Un an et demi après la pose de la première pierre en avril 2010, le nouveau centre aquatique de la commune va ouvrir ses portes au public. La date exacte n'en est pas encore définitivement fixée à l'heure où nous imprimons, compte tenu de l'ensemble des prescriptions techniques et administratives qui s'imposent sur un bâtiment de cette importance : mais celle-ci sera officiellement annoncée courant septembre et bien sûr largement diffusée dans les panneaux d'affichage de la ville et sur internet. « *L'ouverture du nouveau centre aquatique, dont les Vincennois ont pu suivre pas à pas l'élaboration*

et la construction, est une nouvelle aussi réjouissante qu'importante », explique le maire Laurent Lafon. Réjouissante, car cet équipement va très vite, à l'évidence, satisfaire les attentes pour lesquelles il a été conçu. Importante, car c'est là une pierre angulaire de notre plan de rénovation et de développement des équipements sportifs de la ville, qui se poursuit par ailleurs avec le chantier entamé au centre Hector-Berlioz. »

Il faut dire qu'avec trois bassins, un espace forme, un espace bien-être et deux solariums, l'imposante nef de

verre allie performance architecturale, Haute Qualité environnementale (HQE) et confort d'utilisation.

Un espace aquatique multi-usages

Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, le

nouveau centre aquatique s'articule autour d'un espace baignade chauffé

En chiffres

- 4 366 m²
- 350 jours d'ouverture par an
- 3 bassins : l'un de natation de 25 x 15 m (6 lignes d'eau), un bassin d'apprentissage de 250 m², une pataugeoire.
- 20 salariés employés à temps plein, dont 7 maîtres-nageurs sauveteurs
- 29 degrés de température moyenne dans l'eau



© P.Y. Jaur / Aurlanne studio

en moyenne à 29 degrés et réparti en trois entités : un bassin sportif de 25 x 15 mètres, profond de 2 à 4 mètres et homologué pour la compétition ; un bassin ludique de 260 m², dédié à la pratique de l'aquafitness (cf. encadré p. 31) ainsi qu'à la relaxation

(banquettes à bulles, jets hydromassants) ; et une pataugeoire de 62 m² pour les tout-petits. Un solarium vient compléter l'ensemble sur la longueur du bâtiment.

« Grâce à la diversité des bassins et l'amplitude des horaires d'ouverture,

chaque utilisateur pourra bénéficier des installations selon ses envies et son emploi du temps », explique Philippe Robinet, manager du Dôme. Outre les activités classiques de natation, le bassin sportif est adapté à la pratique de la plongée, pour le plus grand plaisir de Jacques Picquet, président de Vincennes Plongée Passion : « La profondeur du bassin va nous permettre de pratiquer notre sport dans des conditions idéales. Nous disposerons également d'un local à proximité pour stocker le matériel. » Les Dauphins de Vincennes ne seront pas en reste. Car si l'apprentissage de la natation sera désormais géré par les professionnels de Récréa, l'association vincennoise de natation envisage d'ores et déjà de développer de nouvelles activités. « Dès cette année, nous nous orientons vers la création de deux nouvelles sections (natation synchronisée et nage avec palmes). À terme, nous envisageons également de développer le water-polo », explique Florent Bertrand, nouveau président du club des Dauphins de Vincennes (cf. encadré page 30). « Nous avons souhaité que le Dôme réponde à tous les besoins : sport loisirs et performance, grand public, associations, et bien sûr établissements scolaires », rappelle Bruno Camelot, adjoint au maire chargé de la jeunesse et des sports. Des scolaires qui bénéficieront en effet pleinement de ce

Qu'en pensez-vous ?

Propos recueillis par Maxime Dupin

Le Dôme ouvre prochainement ses portes au public. Qu'en pensez-vous ?



Sylvie Bonnet,
habite rue Charles-Silvestri

« C'est formidable ! Je fréquentais la piscine Hector-Berlioz mais il est certain qu'elle devenait désuète. Je suis donc très heureuse de l'ouverture de ce nouveau centre aquatique. D'autant qu'il sera possible de pratiquer du sport mais également de se détendre dans l'eau, ce qui représente un vrai plus. Il s'agit selon moi d'un excellent investissement de la part de la ville de Vincennes qui vient idéalement compléter l'offre d'activités sportives dans la commune. »



Mélanie Bourgois,
habite rue Joseph-Gaillard

« Très honnêtement, je ne me rendais pas souvent à l'ancienne piscine mais je vais certainement fréquenter beaucoup plus assidûment ce nouveau centre aquatique, notamment pour les activités Fitness et Aquafitness. Je découvre que la dimension environnementale a été prise en compte et je trouve qu'il s'agit d'une très bonne chose, en particulier pour le traitement de l'eau à l'ozone. Je pense que pour une ville comme Vincennes, il devenait réellement nécessaire de proposer aux habitants un complexe multi-activités de ce standing. »



Karine et Nicolas Dukan, habitent avenue du Petit-Parc

« Bien que nous habitons à l'ouest de la commune et que nous étions habitués à nager à Hector-Berlioz, l'ouverture du Dôme représente une excellente nouvelle. Le trajet sera certes un peu plus long mais au vu de la qualité de ce nouveau centre aquatique, le jeu en vaut la chandelle. Nous attendons un heureux événement et nous inscrirons notre fils aux Bébés nageurs dès qu'il aura l'âge. Pour notre part, je pense que nous privilégierons les activités détente. Une chose est certaine, nous nous rendrons au Dôme dès le mois de septembre. »



Nouvelle ère pour les Dauphins

Avec le Dôme, une nouvelle ère s'ouvre pour les Dauphins de Vincennes ; un changement de lieu qui coïncide avec l'arrivée d'un nouveau président à la tête de l'association vincennoise de natation. « Gilles Behnam souhaitait prendre du recul pour se consacrer pleinement à ses activités professionnelles. En tant que secrétaire, je connaissais parfaitement les rouages de l'association et c'est donc tout naturellement que j'ai accepté d'en prendre la présidence » explique Florent Bertrand. Nés il y a tout juste 40 ans, peu après l'ouverture de la piscine Berlioz, les Dauphins comptent aujourd'hui 305 adhérents, dont une grande majorité de jeunes pratiquants, et proposent chaque semaine de nombreuses activités aquatiques, encadrées par 4 salariés titulaires du BEESAN et 2 intervenants extérieurs. Un panel amené à s'élargir avec l'ouverture du Dôme. « Désormais, l'apprentissage de la natation jusqu'à la technique du sauv'nage (nager 25 m sans toucher le bord) sera assuré par l'équipe du Dôme. De notre côté nous continuerons à proposer diverses activités loisirs et compétition, dès 7 ans. Nous allons développer dès cette année deux nouvelles sections pour répondre aux attentes de nos adhérents, notamment des adultes : la natation synchronisée et la nage avec palmes. Nous envisageons en outre la création d'une section water-polo mais le budget nécessaire à cette activité est plus important et il faudra certainement attendre un an ou deux avant qu'elle ne voie le jour », poursuit Florent Bertrand. Avec l'élargissement de leurs créneaux horaires, les Dauphins envisagent aussi un accroissement du nombre de leurs adhérents. « La création du Dôme est une formidable opportunité de développement du club grâce à la qualité de l'équipement et la multiplication des activités. Nous tablons sur cinquante inscriptions supplémentaires dès cette année », conclut le nouveau président des Dauphins.

3 questions à...



Philippe Robinet, manager du Dôme de Vincennes

Pouvez-vous nous présenter la société Espace Récréa ?

Le groupe Récréa est l'initiateur en France du concept de Délégation de Service Public adapté aux centres aquatiques. Fondé en 1989, il emploie aujourd'hui 400 salariés et gère 36 équipements de loisirs. Plus de 3 millions de personnes et 60 clubs fréquentent chaque année nos centres aquatiques. Notre mission est d'assurer la gestion et l'animation de centres de loisirs publics, avec une dimension sociale, éducative et ludique.

Un petit mot sur votre expérience personnelle...

À 46 ans, je possède une expérience accrue de la gestion d'équipes et du management. Je collabore chez Récréa depuis 4 ans en tant que manager de deux centres aquatiques à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne) et Yerres (Essonne) : un profil adapté à la gestion d'un centre à fort enjeu comme celui de Vincennes. Car avec 20 salariés à temps plein, dont deux membres du personnel de l'ancienne piscine Hector-Berlioz, le Dôme représente une véritable PME.

Quels sont les enjeux de la gestion du Dôme ?

Ils sont multiples, parce qu'il faut répondre à la diversité des publics, à la diversité des attentes : à commencer par l'apprentissage de la natation. Mais, au Dôme, on viendra aussi (nombreux) pour se détendre, se maintenir en forme, faire du sport, se perfectionner en natation, s'amuser en famille ou entre copains. Il y a un point commun à tout cela : le plaisir... même dans l'effort. Au Dôme, il y aura une trentaine d'activités différentes, et une amplitude d'ouverture très élevée pour répondre à la diversité des publics. Le spa Océane avec ses saunas, hammam, ses salles de soins sera aussi un énorme attrait de ce centre aquatique !

De la pose de la première pierre à aujourd'hui, le Dôme s'est élevé peu à peu sous les yeux des riverains...

Propos recueillis par Maxime Dupin

nouveau centre aquatique puisqu'ils se partageront des créneaux hebdomadaires d'une vingtaine d'heures. Sept maîtres-nageurs sauveteurs, assistés par deux surveillants de baignade, se relayeront en permanence pour assurer la sécurité de tous.

Salle de fitness et Espace Océane

À l'étage, les amateurs de fitness trouveront un espace forme de 150 m², équipé d'une trentaine d'appareils de cardio-training et de musculation (tapis de course, elliptiques, vélos, rameurs, fonctionnal trainer...). « Cette salle aura une vraie dominante

cardio-training avec trois séances quotidiennes d'entraînement collectif (matin, midi et soir) et un encadrement permanent par un coach sportif », explique Philippe Robinet. Bien que totalement complémentaire des activités aquatiques et relié directement aux bassins, cet espace pourra également vivre en totale autonomie. Il disposera d'ailleurs de son propre accès et de vestiaires séparés.

Dans le prolongement, le public accèdera à un espace bien-être de 225 m² dédié à la relaxation et aux soins du corps. Nommé « Espace Océane », ce lieu de détente offrira un large choix d'activités douces : un bassin spa/bain

De multiples activités pour les enfants

Lieu de détente privilégié des adultes, le Dôme sera certainement un peu le paradis des petits. Plusieurs activités leur seront d'ailleurs dédiées, à commencer par les Bébés nageurs. « Ouverte aux enfants de 4 mois à 4 ans accompagnés de leurs parents, cette activité se déroulera dans un bassin chauffé à 32 degrés et équipé d'accessoires ludiques (tapis flottant, paniers, jeux, toboggans...). Les maîtres-nageurs seront présents pour sécuriser l'activité et expliquer aux parents les gestes appropriés à effectuer dans l'eau avec des enfants en bas âge », explique Philippe Robinet.

Dès 4 ans et jusqu'à 14 ans, direction Kid's Mania. Une activité organisée par groupes de niveau, basée sur une approche ludique de la natation. Baby-gym, water-polo, natation, sauvetage, secourisme, plongeurs, danse, apnée, parcours aquatiques... Un apprentissage par le jeu parallèle à la traditionnelle école de natation, qui accueillera quant à elle les enfants de 6 à 12 ans. Enfin, des anniversaires pourront être organisés dans le centre aquatique sur réservation.

L'Aquafitness : une activité sportive aisément accessible



Séance d'aquabiking

Si la relaxation est à l'honneur au sein du bassin aqualudique, le sport ne sera pas en reste, avec un large espace dédié à l'Aquafitness. « Dans l'eau, les bénéfices de l'activité physique sont multipliés. L'eau exerce en effet une pression drainante que l'on qualifie d'hydro-massage, qui favorise la circulation sanguine et qui aide notamment à gommer la cellulite et réduire l'effet peau d'orange. Par ailleurs les mouvements sont plus fluides et les chocs plus doux que sur la terre ferme, épargnant ainsi les articulations. Enfin, l'hydro-massage et la résistance de l'eau permettent d'éviter les courbatures », explique Benoît Lahitette, coordinateur des activités aquatiques. Réparties en deux dominantes (cardio-training et musculation), les activités sont pratiquées en groupe et en musique et classifiées selon un code couleur (vert à noir). Elles se pratiquent à l'aide d'accessoires (frites, planches, pull-buoys, haltères, steps, gants palmés...) dans une profondeur d'eau d'1,20 m. Aquabalance, aquafit, aquaboxing, aquaforme, aquabuilding ou encore aquatriathlon, chacun peut pratiquer à son rythme, sous la houlette d'un moniteur. Sans oublier l'activité phare : l'aquabiking, « véritable arme fatale anti-cellulite » selon Benoît Lahitette. Une cinquantaine de séances hebdomadaires, tous sports confondus, soit six à huit cours quotidiens seront proposés par abonnement ou à la séance.



L'ozone, un plus pour l'environnement et pour les nageurs

La désinfection des eaux de baignade à l'ozone présente de nombreux avantages par rapport au tout-chlore : une limitation des consommations d'eau (car l'ozone préserve mieux la qualité d'eau nécessaire aux activités), des eaux rejetées à très faible charge chlorée, et une maintenance beaucoup moins polluante. Qui plus est, le très faible dosage de produits chlorés donne un confort olfactif beaucoup plus agréable et une meilleure qualité d'air. Et bien entendu, les nageurs ne sentent pas le chlore après la baignade. Enfin, le traitement à l'ozone permet d'éviter les nuisances générées par les « chloramines » telles que les picotements aux yeux ou les irritations de la peau.

Accueillis par une œuvre d'art

En accédant au Dôme, vous apercevrez dans les semaines qui viennent des mâts de lumière led d'une hauteur de 5 m environ. Un mât du parvis et le mât côté RER éclairent la couronne de l'ouvrage. Les deux autres mâts forment une porte virtuelle de lumière, composée de films projetés à partir d'un dispositif de panneaux de verre texturés. Il s'agit d'une œuvre d'art conçue par François Migeon, plasticien et concepteur lumière. Ce projet s'inscrit totalement dans la politique de commande et d'acquisition d'œuvres d'art menée par la ville de Vincennes, et sera présenté au public à l'occasion de la Biennale d'art contemporain le 17 septembre (lire pp. 34 et 35).



Pendant ce temps à Berlioz...



Fin juin, le centre sportif Hector-Berlioz a fermé ses portes pour deux ans, le temps nécessaire à sa rénovation. Pour ne pas pénaliser les associations sportives fréquentant cette structure, la Ville a trouvé pour chacune des lieux d'accueil adaptés. Ouvert il y a déjà quatre décennies, le centre sportif Hector-

Berlioz nécessitait en effet d'importants travaux. Confiés à l'architecte Dietmar Feichtinger, ils permettront de le rendre plus fonctionnel et d'offrir de nouveaux équipements. Au premier sous-sol, l'ancienne piscine laissera place à une salle de gym et d'escalade. La salle Burgeat sera réservée à la pratique de la boxe, du basket, du badminton et au tennis de table. La salle Mindren accueillera les arts martiaux. Le premier étage sera réservé au judo et à la musculation, et le second offrira une grande salle, avec un meilleur confort acoustique pour les sports collectifs. Cet équipement entièrement rénové devrait accueillir les premiers sportifs fin 2012.

bouillonnant chauffé à 35 °C, quatre douches massantes et quatre douches torrents, deux saunas, un hammam, une tisanerie, ainsi qu'un solarium exposé plein sud. Dès le 1^{er} octobre, deux esthéticiennes proposeront notamment des modelages du corps et du visage au sein de deux cabines de soins.

Prouesse architecturale...

Au-delà de la richesse des activités proposées, le Dôme s'impose également comme une performance architecturale. « J'ai rapidement perçu l'énorme attente qui entourait cet équipement », raconte Pierre Boudry, architecte du centre aquatique avec sa sœur Marjolijn. « Nous devions donc réaliser un ouvrage alliant esthétique et confort avec des contraintes majeures liées notamment à la faible superficie du terrain. Afin d'augmenter la sensation d'ampleur, nous avons opté pour la création d'un toit lumineux, conjugué à une peinture intérieure blanche qui reflète la couleur du ciel, créant ainsi un rapport extérieur/intérieur en parfaite cohérence. »

... et haute qualité environnementale

Une gestion de la luminosité qui s'inscrit intégralement dans la logique « HQE » de ce bâtiment. La disposition de l'équipement présente un volume compact qui contribue à un contrôle climatique optimal (toiture végétalisée évitant les rayonnements solaires directs, protections solaires adaptées, double vitrage peu émissif...). Plus largement, la conception du Dôme a été pensée pour offrir aux usagers un confort visuel, olfactif, thermique et acoustique maximal (matériaux de construction adaptés, revêtements des murs et sols sans émission de composés organiques volatiles, traitement de l'air thermodynamique, systèmes sonores de traitement absorbant des espaces permettant une intelligibilité accrue de la parole...). Sans oublier évidemment la gestion de l'eau, avec la récupération des eaux « grises » (eaux de douches, lavabos, éviers...) et leur recyclage pour les besoins de la propreté urbaine (nettoyage des rues) et éventuellement pour l'arrosage des



espaces verts de la commune. Bien entendu, des systèmes économes d'eau potable (chasse double commande, robinets à fermeture temporisée) ont été mis en place. Et surtout, la désinfection de l'eau de baignade est effectuée à l'ozone : une technique qui réduit considérablement l'utilisation du chlore et permet d'obtenir une qualité de l'eau optimale pour les baigneurs (lire ci-contre).

Autant de caractéristiques dont les tout premiers visiteurs du Dôme pourront bénéficier très prochainement. Et que ceux qui ne pourront être présents dès le premier jour se rassurent : avec 350 jours d'ouverture par an, les sessions de rattrapage ne manqueront pas ! ▀



© P. Yam / Animateurstudio

Le Dôme – Centre aquatique de Vincennes.

Avenue des Murs-du-Parc.

Accès : station Vélib' Murs-du-Parc, arrêts de bus à proximité (rue Félix-Faure et rue des Pommiers) des lignes 118 et 210.

La date d'ouverture du Dôme sera largement diffusée dès que possible dans les panneaux d'affichage et journaux lumineux de la Ville, ainsi que sur internet et dans l'infolettre électronique hebdomadaire *La Lettre du maire*.

Tous les horaires, tous les tarifs, et bien d'autres informations sur le site :

www.ledomedevincennes.fr, ainsi que sur vincennes.fr et sur les pages Facebook® *Le Dôme, centre aquatique de Vincennes* et *Vincennes, ma ville* ;-)

Tarifs

Espace aquatique

- adulte 4,50 € (non-Vincennois : 5 €)
- tarif réduit chômeurs, étudiants, lycéens 4 € (non-Vincennois 4,50 €)
- Ludiboo (4-15 ans) 3,30 € (non-Vincennois 3,80 €)
- gratuit pour les moins de 3 ans
- Carte 10 entrées : adulte 40 €, réduit 36 €, 4-15 ans 29 € (non-Vincennois : 45, 41 et 35 €)
- Abonnement Océane à partir de 250 € par an (accès illimité à l'espace aquatique)

Espace Océane

et Espace cardio-training

Entrée Espace cardio-training + espace Océane (et accès à l'espace aquatique) 20 € (non-Vincennois 24 €)

Pass Activités :

De nombreux pass 10 séances ou activités à l'année sont également proposés : activités aquatiques (basic : Bébé nageur, jardin aquatique, natation... ; ou premium : aquabiking, kid's mania...) ou fitness.

Descriptif et tarifs disponibles sur place et sur www.ledomedevincennes.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires)

Espace aquatique

Bassin sportif

Lundi :	7 h 30 > 13 h 30		16 h 30 > 19 h
Mardi :	7 h 30 > 8 h 30	11 h 30 > 13 h 30	17 h > 22 h
Mercredi :	7 h 30 > 11 h		14 h > 18 h 30
Jeudi :	7 h 30 > 8 h 30	12 h > 13 h 30	17 h > 22 h
Vendredi :	7 h 30 > 8 h 30	12 h > 13 h 30	17 h > 22 h
Samedi :		13 h > 18 h	
Dimanche :	9 h > 18 h		

Bassin ludique

Lundi :	7 h 30 > 22 h (accès réservé aux abonnés de 14 h à 16 h)		
Mardi, jeudi et vendredi :	7 h 30 > 22 h (accès réservé aux abonnés de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h)		
Mercredi :	7 h 30 > 11 h	14 h > 22 h	
Samedi :	13 h > 18 h		
Dimanche :	9 h > 18 h		

Espace Océane et Espace cardio-training

Du lundi au vendredi : 7 h 30 > 22 h

Week-ends et jours fériés : 9 h > 18 h